

ing.be

ING 

# Global mail

To all employees

## Fonds Médico-Chirurgical

Chers collègues,

Comme annoncé début 2014, ING Belgique a recherché un partenaire externe pour lui confier les prestations et la couverture complète du Fonds Médico-Chirurgical (FMC).

La législation évolue constamment et contraint ING Belgique à transférer l'asbl du FMC vers un assureur. En concertation avec les partenaires sociaux, ING Belgique a recherché un partenaire externe capable d'offrir à ses collaborateurs et pensionnés une solution durable et conforme au marché.

Le FMC offre une couverture particulièrement large : il était donc essentiel que vous continuiez à bénéficier de la même couverture.

Un accord vient d'être conclu avec les partenaires sociaux sur la désignation possible d'un assureur externe et d'un gestionnaire administratif des dossiers, en l'occurrence Ethias et MedExel, à partir du 1er avril 2015.

Nous sommes conscients qu'il ne s'agit pas de la période idéale pour annoncer ce type de nouvelles. Nous souhaitons toutefois partager cette information le plus rapidement possible et avec la plus grande transparence afin d'éviter tout malentendu et de dissiper les inquiétudes.

De plus amples informations seront disponibles dans le courant du mois de janvier via l'intranet et d'autres canaux. En attendant, vous trouverez ici une première série de réponses à des questions potentielles.

Bien à vous,

**Ivo Pareyns**  
HR Director a.i.

**Rik Vandenberghe**  
CEO ING Belgique

ING 